

Intégration du numérique dans les établissements de santé : obligations légales et mise en conformité

Public : tout professionnel de santé, cadres de santé, directeurs d'établissement...

Prérequis : Aucun

Durée conseillée : 1 jour

Dates : sessions organisées à la demande, sous deux mois

Présentiel
MOOC flexible : capsules vidéos 4h + webinaire live 1h, à votre rythme

4 à 10 participants

Validation des acquis :
Remise d'une attestation de formation.

Tarifs :
Intra/MOOC : sur devis
Inter : 790 euros HT

Financement :

OPCO/CPF/DPC/FIF-PL :
Via partenaire Qualiopi dédié
(contact pour mise à jour 2026)

Compétences visées :

- ✓ Identifier les obligations légales à la charge des établissements
- ✓ Évaluer la conformité éthique et juridique des outils numériques dans un établissement
- ✓ Piloter l'intégration du numérique dans un établissement de santé
- ✓ Mettre en œuvre les obligations liées à la certification HAS
- ✓ Analyser la responsabilité encourue en cas d'intégration d'un outil numérique non conforme

Programme indicatif :

- ◆ Les outils numériques utilisés dans un établissement de santé
- ◆ Les obligations légales pesant sur les établissements de santé
- ◆ Le pilotage de l'IA dans un établissement de santé
- ◆ La mise en conformité
- ◆ La responsabilité encourue en cas de non-conformité d'un outil d'IA

Méthodes pédagogiques :

- Apports de connaissances et mise à disposition de supports de formation.
- Analyse de la conformité des outils utilisés
- Etude de cas
- Elaboration d'un programme de conformité

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire de positionnement en amont
- Evaluation des acquis (quiz, cas pratiques)
- Auto-évaluation : atteinte des objectifs et compétences visées, projection dans la pratique
- Recueil de satisfaction des participants

